

BAC

SNCA e.i.L Convergence

e. comme Efficacité
i. comme Indépendance
L. comme Laïcité

BULLETIN DES AGREGES ET DES CERTIFIES N° 47

TRIMESTRIEL
Prix : 1 €uro

Jan. Fèv. Mars 2013

EDITO

Bulletin des Agrégés et Certifiés de
l'Education Nationale

SNCA

Certifiés, Agrégés e.i.L.

Convergence

5, rue Clisson 75013 Paris

06 84 57 20 75 & 01 53 94 07 53

FR41@wanadoo.fr

gc.roche@orange.fr

www.snca-nat.fr

SOMMAIRE
du seul BAC authentique

SOMMAIRE

- 1 & 2 Edito : le dogmatisme contre le terrain
- 2 à 4 : MGIEN I & II
- 5 : la fin d'un PD
- 5 & 6 : de la Chartes d'Amiens et des milliardaires
- 6 & 7 : internats d'excellence
- 7 : le poste à profil
- 7 & 8 : Excellent !
- 8 : dernière minute

BAC n° 47

Jan.Fèv. Mars 2013

TRIMESTRIEL

Directrice de la Publication

Françoise ROCHE

N° CPPAP : 09075S 06175

N° ISSN : en instance

**CONCEPTION &
REALISATION**

au siège

5, rue Clisson 75013 PARIS

Le dogmatisme contre le terrain

Dans le contexte d'une crise économique et sociale, à la fois brutale et durable, le moins qu'on puisse dire, c'est que les dirigeants d'aujourd'hui, dans la foulée de ceux qui les ont précédés pendant dix années, ont refusé de se donner les bons moyens d'y remédier. Le libéralisme économique, dominé par le capitalisme financier, est le seul et unique système viable, à quelques retouches près, un point c'est tout. Les voilà donc coincés – ne les plaignons pas : ce sont eux qui se sont mis dans cette situation – entre le marteau et l'enclume, entre le libéralisme, dogme droitier de la mondialisation auquel ils se soumettent, et la droite politique sur laquelle ils frappent par ...dogmatisme !

Quitte à démolir ce qui marche et qui devrait aider à réduire les inégalités !

Deux exemples qui concernent l'Ecole de la République qu'ils ont pourtant l'ambition de refonder ...

Alors que la Mission Générale d'Insertion de l'Education Nationale (MGIEN), structure éducative et d'enseignement, est le meilleur outil qui soit pour lutter contre le décrochage scolaire, le projet activement mené par le pouvoir est de la livrer aux régions dont les recettes sociales passent toujours par les officines et autres groupes de pression locaux. En terme peu galants cela se dit niquer la Laïcité et la République.

De même que c'est SARKO qui a fait de la lutte contre le décrochage scolaire une priorité, de même, ce sont ses ministres qui ont lancé les internats d'excellence. Financés comme des fondations pour toutes leurs activités éducatives périscolaires, ces internats, selon l'orientation déterminant leur création (scientifique, linguistiques, technique, ou autres) accueillent des élèves recrutés sur un bassin pluri-académique. Ces élèves sont sélectionnés selon leur motivation, la qualité du travail qu'ils ont antérieurement fourni ; mais ils viennent, tous, de milieux modestes et sont boursiers pour la plupart d'entre eux. En entrant dans un internat d'excellence, ils ont signé un contrat avec l'Etat par lequel ils s'engagent à poursuivre des études longues dans l'orientation choisie, une fois obtenu le baccalauréat. Eh bien ! La DGESCO * veut liquider tout ça ! Foin des contrats !

Les programmes et les objectifs sont abandonnés en cours de cursus tandis que les élèves et leurs familles ne savent qui solliciter pour faire respecter les engagements pris par l'Etat de permettre à des jeunes peu favorisés par leur environnement économique-socio-culturel d'entreprendre une formation de haut niveau !

Points communs : 1/ outre que les internats d'excellence et que la priorité donnée à la lutte contre le décrochage scolaire en s'appuyant sur la MGIEN sont des initiatives de droite, 2/ ça marche !

Horreur ! Les dogmatiques de gôche ne peuvent tolérer qu'un truc « inventé » par la droite puisse marcher. Peut-être même en ont-ils peur ...

Ils pourraient, oubliant leur dogmatisme criminogène, s'interroger sur les raisons de la réussite des internats d'excellence et de la MGI dans la lutte contre le décrochage scolaire. S'ils le faisaient –on peut toujours rêver – ils découvriraient que ce n'est pas parce que ce sont des initiatives de droite ou de gauche que les actions menées en faveur des élèves concernés par la MGI ou les internats d'excellence marchent ; mais parce que, sur le terrain, des personnels enseignant, encadrant, accompagnant, tous dévoués à leur mission, ont compris pourquoi il fallait lutter contre l'échec, comment il fallait œuvrer à la réussite de leurs élèves, justement les plus démunis, **afin que l'égalité des droits en matière d'instruction, d'éducation et de formation ne soit par continuellement contrecarrée par le dogme égalitariste qui veut toujours la même chose pour tous, ce qui est le meilleur moyen non seulement de perpétuer les inégalités sociales mais surtout de les creuser.**

Le SNCA e.i.L. Convergence dénonce tous les actes contraires à l'intérêt des élèves qui brisent les structures efficaces mises en place pour leur réussite et l'élan de ceux qui en ont la charge. Il dénonce tous ces dogmatismes à courte vue qui méprisent **la dimension à la fois concrète et universelle des valeurs républicaines.**

Il revendique, au nom des personnels de l'Education Nationale, **une politique éducative populaire et émancipatrice**, en prise avec la réalité mouvante des publics scolaires qui, dans et par leur diversité, attestent que sont en gestation les futurs citoyens de la Nation dynamique et libérée de demain.

*La secrétaire générale
Françoise Roche*

**Direction Générale de l'Enseignement Scolaire*

MGIEN I

Le début d'un combat

Le dernier **BO** de l'année 2012 portait, entre autre, sur les concours réservés aux enseignants contractuels. Or, si les contractuels GRETA et MGIEN étaient bien mentionnés comme personnels éligibles à ces concours, la liste des concours ouverts ne comportaient pas la CPIF, Coordination Pédagogique Ingénierie de Formation dont les CAPET et CAPLP ont pourtant été institués pour les enseignants MGIEN et certains personnels GRETA.

Branle bas de combat : dès le 24 décembre, le SNCA e.i.L. Convergence écrivait au ministre de l'Education Nationale pour demander l'inscription de la CPIF aux concours réservés et envoyait copie de ce courrier au Président de la République et au Premier Ministre. La DGRH, consultée, expliquait que les personnels contractuels pratiquant la Coordination Pédagogique Ingénierie de Formation devaient s'inscrire au concours réservé de leur discipline académique d'origine et qu'ils seraient évalués à l'écrit et à l'oral sur cette même discipline qu'ils enseignent, certes, occasionnellement mais qui ne fait pas le cœur de leur métier qui est soit la formation continue (GRETA), soit la prévention du décrochage scolaire et **la réinsertion dans le cursus de formation initiale de jeunes de 16 ans et plus sortis de l'école sans aucun diplôme qualifiant (MGIEN).**

Les personnels MGIEN de l'Académie de Versailles, contractuels et titulaires, car la non inscription de la CPIF dans les concours réservés fut ressentie par tous comme une **marque de mépris à l'encontre de leur métier**, se mobilisèrent devant le rectorat de Versailles le 24 janvier 2013 avec le soutien de l'Intersyndicale MGIEN-Versailles. Reçus par le Secrétaire Général du Rectorat, les délégués des grévistes entendirent une réponse identique à celle de la DGRH.

Pourtant, le 14 janvier 2013, le Cabinet du Président de la République avait répondu au SNCA e.i.L. Convergence que le Président « *avait pris connaissance avec attention de [ses] préoccupations concernant l'intégration de la Coordination Pédagogique Ingénierie de Formation (CPIF) au sein du dispositif d'organisation des concours spécifiques ouverts aux personnels précaires de l'éducation nationale* ».*

Ce décalage entre la réponse présidentielle et celle du ministère incita le SNCA e.i.L. Convergence à écrire directement au Président de la République (25 janvier) et, avec SUD Education, sans les autres membres de l'Intersyndicale, à soutenir une nouvelle manifestation devant le lycée Hoche, d'abord, puis devant le rectorat de Versailles, le 31 janvier. La réponse du rectorat fut rapide et identique à celle de la semaine précédente.

Cela ne découragea pas les grévistes manifestants, toujours appuyés par le SNCA e.i.L. Convergence et SUD Education, qui se mobilisèrent à nouveau le 7 février. Cette fois, le Secrétaire Général du rectorat de Versailles avoua qu'il était tiré d'embarras parce que des courriels du ministère précisaient :

- 1. que l'inscription devait bien se faire sur la discipline d'origine,**
- 2. mais que les épreuves écrites et orales porteraient sur le métier de CPIF**
- 3. et que les jurys seraient informés de cette disposition et appelés à la bienveillance.**

Cette réponse, non écrite mais claire, sur le contenu CPIF des épreuves du concours, à défaut de reconnaître officiellement cette discipline, entraîna la fin de la première étape du combat ... qui continue sous d'autres formes.

Une réunion de travail, prévue antérieurement aux mobilisations, entre les services rectoraux et l'Intersyndicale-MGIEN, se tint le 13 février. Y fut confirmée, devant cette fois la totalité des membres de l'Intersyndicale, y compris ceux qui avaient brillé par leur absence les 31 janvier et 7 février précédents, la réponse donnée une semaine auparavant par le Secrétaire Général du rectorat.

Dans l'intervalle, le SNCA e.i.L. Convergence avait récapitulé dans une lettre recommandée avec avis de réception adressée au Recteur de l'académie de Versailles ce qui avait été dit par son secrétaire général. Copies de ce courrier ont été adressées aux Cabinets du Président, du Premier Ministre et du ministre de l'Education Nationale. A ce jour aucun démenti du contenu de cette LRAR n'est parvenu au SNCA e.i.L. Convergence.

** Deux autres courriers de la Présidence de la République attestent de cette attention.*

MGIEN II

Où en est-on ?

La mobilisation des personnels MGIEN de Versailles a précédé de peu celle d'Orléans-Tours.

Premier constat : il y a ceux qui traînent les pieds et ceux qui portent les revendications et soutiennent les personnels en lutte, SUD et le SNCA e.i.L. Convergence. Le ministère le sait parfaitement, même s'il cherche à se rassurer en constatant que **le gros du syndicalisme administratif est peu combattif, sur ce sujet comme sur la plupart des autres**, d'ailleurs.

Deuxième constat : si le rectorat de Versailles a assuré que, malgré l'absence de la CPIF dans la liste des concours réservés, les contractuels MGIEN seraient évalués, à l'écrit et à l'oral, sur le métier de Coordination Pédagogique Ingénierie de Formation et que les jurys en seraient avertis, lors du dernier CTM, à l'interpellation de SUD sur ce sujet, le ministère n'a rien répondu.

Par ailleurs, alors que la MGIEN est 1/ reconnue par tous comme un outil performant, 2/ désignée par les textes de la dernière rentrée comme l'un des principaux outils de la lutte contre le décrochage scolaire, le ministère s'apprête à la dépecer : les enseignants-coordonateurs ne seraient plus considérés comme des enseignants et la structure serait livrée aux régions au prétexte que se sont elles qui sont en charge de la formation professionnelle parce qu'au plus près des bassins d'emplois.

De qui se moque-t-on ? Des personnels ? Des élèves ? De leurs familles ?

Outre que **l'efficacité des Régions dans les domaines qui leur ont été abandonnés n'a jamais fait l'objet de la moindre évaluation**, outre que, dans une économie post-industrielle et, de surcroît, en forte crise, la notion de bassin d'emploi est un *topos* éculé,

- la formation professionnelle dévolue aux Régions ne doit pas inclure l'enseignement professionnel dispensé comme formation initiale ;
- **car l'enseignement professionnel initial est une obligation de l'Etat qui se doit de traiter tous les jeunes à égalité de droit en matière d'instruction, d'éducation et de formation** ;
- de plus, les jeunes relevant de la MGIEN ne réintègrent pas tous le cursus scolaire de l'enseignement pro ;
- par ailleurs, la MGIEN a pour vocation de réinsérer les jeunes de 16 ans et plus, sortis sans diplôme de l'école, dans la préparation à un diplôme qualifiant ;
- certes, la MGIEN, au plus près du terrain dans les zones scolairement défavorisées, est devenue un excellent moyen de prévention du décrochage scolaire, de même que son expertise la rend indispensable pour y remédier ;
- cependant elle n'a pas été créée, il y a plus de trente ans, pour cela, mais bien pour **permettre une re-scolarisation des jeunes en perdition.**

A l'heure où le décrochage social, de plus en plus fréquent, doit être la préoccupation principale des politiques, car cette évidente déchirure du tissu social risque d'entraîner des mouvements d'une violence et d'une ampleur plus grandes qu'en 2005, casser la MGIEN, sous prétexte de transformer ses personnels déclassés en bonnes à tout faire des Régions est d'une bêtise incommensurable.

Une bêtise de plus dans la politique du « Casser, surtout ce qui marche ! »

La MGIEN, la Coordination Pédagogique Ingénierie de Formation qu'elle pratique parce que c'est le métier de ses enseignants coordonnateurs, sont une structure scolaire et une pédagogie dont l'originalité ne doit pas être prétexte à leur déclassement.

Il faut au contraire les renforcer, leur redonner existence dans les académies où des recteurs à courte vue et successifs les ont laissées sous le boisseau.

La MGIEN est un **véritable laboratoire de l'innovation pédagogique** qu'il faut respecter et encourager. Pourquoi aller contre cette évidence ?

En montant des actions dont l'objectif est de permettre aux jeunes qui en bénéficient de renouer avec une formation initiale interrompue, **la MGIEN et ses enseignants coordonnateurs redonnent l'Ecole de la République à ceux qui s'en étaient séparés et privés.** Une formation initiale complète, pour déboucher ensuite sur des qualifications professionnelles, une scolarisation adaptée et aboutie, n'est-ce pas la meilleure garantie d'une insertion sociale réussie ?

Les personnels de la MGIEN ne répugnent pas à lutter contre le décrochage scolaire, avec d'autres, et toujours dans le respect de la Laïcité, de même qu'ils n'ont pas hésité à œuvrer pour le prévenir dès le collège ; mais ils ne peuvent admettre que cela les détourne de **leur tâche principale qui est de scolariser de nouveau les enfants perdus de l'Ecole de la République afin qu'ils deviennent les acteurs libres de leur avenir professionnel, social et civique.**

La fin d'un PD*

*En hommage affectueux à Jean LAVAL**
et à Dominique LERCH***, comme à Paul MULLER****...*

J'ai commencé ma carrière de chef d'établissement en 1990. Il va y avoir 24 ans. J'ai gardé de mes débuts une image enthousiaste, parce que j'ai eu le bonheur de rencontrer des inspecteurs d'académie de très grande qualité. Cela n'a hélas guère duré. Très vite, j'ai été pris dans le tourbillon tragique des suppressions de postes. A dire vrai, je ne saurais dire aujourd'hui combien de postes j'ai supprimés ! J'ai l'impression d'avoir passé ma vie professionnelle à supprimer des postes : tâchant, ici ou là, par des constructions plus ou moins habiles, de sauvegarder ce qui pouvait l'être des conditions d'enseignement. De toutes les disciplines, c'est sans doute les lettres qui ont eu le plus à souffrir de ces coupes claires ! On découvre aujourd'hui que nos élèves ont enfin atteint le niveau de compétence détestable et notoirement insuffisant qu'on visait par ces mesures délirantes. A chaque fois, on a tenté de suppléer l'absence d'enseignement par des dispositifs qui visaient à faire admettre l'inacceptable : on a travaillé les programmes : rendus moins exigeants, on a travaillé les notes, voire « amélioré » les résultats... on a proposé des évaluations par « compétences », on a imposé un « socle commun »... etc.

L'histoire récente du système éducatif est celle de la disparition des classes ou des dispositifs particuliers : les CPA, les CCPN, les 4^{ème} Aide et Soutien, les 3^{ème} d'Insertion, les 4^{ème} Technologique... On a de moins en moins d'élèves en enseignement adapté (SEGPA). Ces élèves n'ont évidemment pas disparu, on comprend qu'ils sont dans nos classes où ils ne peuvent être enseignés comme ils le devraient ! En revanche, ils perturbent le bon déroulement de l'enseignement dans nos classes ! J'aurai vu, avant d'en finir, un handicapé mental scolarisé en classe de bac pro : ce jeune garçon est persuadé qu'il est une star de la chanson, et exige qu'on lui demande des autographes ; faute de quoi il frappe...

Je suis persuadé que nous avons creusé un fossé tel entre ce que peut entendre la majorité des élèves et ce que nous leur disons, que tout discours pédagogique est pour la plupart inaudible.

Pour faire réussir la politique du néant éducatif, il fallait des responsables « profilés » : de là le règne des petits chefs ignares et de certain(e)s Dasèn(e)s ! *****
Continuez à supprimer des postes ! Vive la refondation de l'Ecole ! Vive l'analphabétisme !

** Personnel de Direction ; il s'agit d'un proviseur à la veille de prendre sa retraite.*

*** IA DSDEN, *** IA DSEN, **** IGEN*

****** Direction/Directeur/Directrice Académique des Services de l'Education Nationale*

De la Charte d'Amiens* et des milliardaires ...

Les débuts d'années sont propices au bilan de celle qui vient de s'achever. A peine tiré sa révérence, l'année 2012 a donc été l'objet de toutes sortes d'évaluation. Parmi elles, le classement des milliardaires de la planète ! Et les commentaires sur les nouveaux, sur ceux qui rétrogradent sur l'échelle de l'extrême richesse, sur ceux qui font un bond en avant !

Conclusion de toutes ces fines analyses : il y a de plus en plus de milliardaires et de plus en plus riches !

L'esprit d'analyse affûté par toutes ces comparaisons, compilations et constatations, les commentateurs en viennent sinon aux explications du moins aux interrogations : comment

se fait-il qu'il y ait tant de milliardaires alors que la pauvreté, par ces temps de crise, gagne du terrain ? Et de conclure au paradoxe.

C'est très commode le paradoxe ; ça donne l'impression d'avoir touché du doigt l'inexplicable ...

Pourtant, la crise économique et sociale, bien réelle, se déploie avec sa kyrielle de malheurs sur fond de crise financière et capitaliste. Le capitalisme, ou libéralisme comme on dit aujourd'hui, génère en effet des crises dont les capitalistes tirent le plus grand profit pour se renforcer. Outre qu'ils exploitent le travail des autres, ils combattent entre eux pour s'approprier le plus possible de richesses produites par la nature et l'intelligence humaine. A partir de là, et en exploitant les travailleurs, ils provoquent la création de nouvelles richesses à forte valeur ajoutée dont ils accaparent une part de plus en plus grande (presque un tiers au lieu de 80 %, il y a trente ou quarante ans).

Dans le même temps, les capitalistes français se réjouissent de constater que les changements à l'intérieur du syndicalisme ouvrier (les patrons de la CFDT et de la CGT se trouvent des successeurs à leur image) confortent le « réformisme » et disqualifient la « révolution » ...

Voire ...

Ce n'est pas parce que la direction de la CGT a oublié de l'appliquer et que celle de la CFDT ne s'en est jamais soucée que la *Charte d'Amiens* n'existe pas.

Or que dit la *Charte d'Amiens* ? Pour permettre l'émancipation du monde au travail il faut :

1. que le syndicalisme aide les travailleurs à obtenir des améliorations quotidiennes à leur vie professionnelle et familiale (réformisme) ;
2. que le syndicalisme aide les travailleurs à éradiquer le salariat donc le capitalisme (révolution).

Si le syndicalisme oublie l'un des volets du diptyque émancipateur, ou si, mensongèrement, il persuade les travailleurs qu'avoir un seul objectif est plus profitable qu'en avoir deux, il s'expose à l'immobilisme quant ce n'est pas à la trahison.

Plus que jamais, il faut méditer la *Charte d'Amiens*, se pénétrer de sa modernité et l'appliquer.

Intégralement.

* Ce texte a été récemment publié dans le n° 46 de *BAC*.

Internat d'excellence : un avenir chancelant

Créés par le précédent gouvernement, fêru d'égalité des chances (*sic*), les internats d'excellence sont dans le collimateur de la nouvelle équipe dirigeante qui confond avec l'égalitarisme doctrinaire et réducteur, **l'égalité républicaine des droits** (*Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen 1789*) à l'accès à l'instruction, l'éducation et la formation.

Le lycée polyvalent de la jolie ville de ... a été doté à la rentrée 2010 d'un internat d'excellence. L'année précédente, le chef d'établissement avait mis sur pied ce projet d'un internat d'excellence, à vocation scientifique, permettant d'associer aux internes, pour certaines activités pédagogiques, les élèves des sections générales, technologiques et professionnelles du lycée.

Le contraire du ghetto.

La mise en application du projet, pendant l'année 2010-2011, montra que les espoirs qu'il avait fait naître étaient entièrement justifiés.

Pour diverses raisons, le chef d'établissement quitta la ville de ... ; l'équipe d'adjoints qui restait en place ne brillait pas par l'adhésion à l'initiative du proviseur sortant. Aussi n'incita-t-elle pas son successeur, proche de la retraite, à s'en préoccuper. Quand, à la rentrée 2012, un autre proviseur survint, bientôt empêché d'ailleurs d'assumer ses responsabilités, et même suspendu, cette stable équipe d'adjoints saboteurs d'internat d'excellence, s'en donna à cœur joie au point que la fin du dit internat était dûment programmée.

Des parents, des élèves, des élus s'émurent de cette **subreptice rupture de contrat**. En effet, recrutés selon leur environnement social modeste, leur motivation et leurs résultats au collège, les internes s'engagent, en contrepartie d'une aide financière fondée sur l'octroi de bourses, à **poursuivre des études supérieures dans le secteur d'enseignement identifiant leur internat d'excellence**.

Finalement, le Recteur dont relève le lycée de ... se serait engagé à maintenir cet internat d'excellence... Mais le mal est fait : les éventuels candidats à l'entrée en seconde et à l'internat à la rentrée prochaine ont changé leur fusil d'épaule et iront voir ailleurs.

Ou comment faire crever un truc qui marche bien.

C'est sûrement la faute du proviseur aujourd'hui suspendu, mais heureusement des adjoints compétents et attachés à la réussite des élèves vont reprendre le flambeau et donner aux élèves ce qui leur est dû*.

La propension à casser ce qui marche et l'incapacité à saisir les opportunités qui s'offrent à construire d'autres savoirs, d'autres savoir-faire, d'autres démarches pédagogiques, seraient-elles la marque profonde des prétendus « refondateurs de l'Ecole de la République » ?

Auquel cas, c'est toute l'Ecole de la République qui chancelle.

** Ajoutez un point d'ironie ...*

Le poste à profil

Voilà une invention qu'elle est belle !

Que l'entreprise privée se laisse aller à cette option de recrutement, elle ne se trompera pas souvent car la recherche du profit qui motive, voire justifie son existence, lui fait vite distinguer le bon grain de l'ivraie : le pognon à tirer est dans ce cas un sûr étalon.

Mais dans le secteur public, dans le service de l'Etat, à tous les échelons de son fonctionnement, il en va tout autrement. Que le « **poste à profil** » **débouche nécessairement sur le clientélisme et sur son corolaire, la corruption**, cela est une évidence comme devrait sauter aux yeux qu'il incline le candidat au profilage à montrer avant tout autre talent celui qu'il a à courber l'échine...

C'est la raison pour laquelle les chéfaillons et les chefs de chéfaillons de l'Education Nationale brillent par leur inculture et leur bêtise.

Est-ce le bon moyen de « refonder l'Ecole de la République » que d'étoffer de plus en plus son encadrement par « plus con, tu meurs »?*

**Certains critiquent le recrutement dans la Fonction Publique par concours. Certes le concours réussi, n'exonère pas de la bêtise ; toutefois, dans bien des cas, il la tempère par un niveau de culture obtenu par sa préparation, par une inclination acquise à faire usage de la raison avant de laisser libre cours aux préjugés et aux impulsions.*

Excellent !

D'abord reconnaissons qu'après les tics, les grimaces et les cuirs du précédent et de la scansion si particulière des liaisons de la version antépénultième de nos chefs d'Etat, la

normalité langagière s'est imposée avec le dernier en date. Qui dit normalité dit aussi prosaïsme, planplan, pépère, et autres charentaises ; mais cela au moins ne donne pas mal aux cheveux.

Il aurait pu annoncer que la dette publique, en vertigineuse ascension, il s'asseyait dessus (et combien, heureux, nous aurions souhaité le rejoindre sur ce moelleux canapé !) ; il aurait pu annoncer que pour relancer la consommation, donc la production, donc amorcer la croissance, il augmentait les salaires de toute la Fonction Publique, les prestations familiales, les pensions et les minima sociaux ; il aurait pu annoncer que, pour ce faire, et se donner les moyens de financement, comme en 1933 l'avait osé un président américain, il décrochait l'euro-franc de l'euro- deutchemark qui est l'étalon or de la monnaie commune européenne, absurdité qui ne tient pas compte des disparités économiques de la zone euro ; il aurait pu annoncer que, dans la foulée, il allait purger la constitution républicaine de tous les additifs qui entravent la souveraineté nationale, c'est-à-dire celle du peuple, celle des citoyens ; il aurait pu lancer un vibrant appel aux travailleurs et aux jeunes de tous les Etats-Nations à rejoindre les travailleurs et la jeunesse de France pour construire, ensemble, un monde libéré des marchés financiers, il aurait pu mettre la planète Terre d'aujourd'hui à l'unisson de l'univers d'il y a quelques 13 à 14 milliards d'années poussant, très pur, son cri de nouveau né du *big bang* ...

Au lieu de cela il annoncé le *big bang* de la simplification ... ce qui est une bonne démarche pour gérer un département ; il a sorti sa boîte à outils, bien rangée, avec pas mal de tourne vis pour les familles, les salariés, les retraités ; tout bien normal ; tout bien calibré social-démocrate, *i.e.* de droite ; le changement, c'est pas pour maintenant, puisque c'est déjà fait : on n'a plus SARKO !

Le SNCA e.i.L. Convergence ne regrette pas de n'avoir donné aucune consigne de vote en 2012 : ce n'est pas son boulot ni sa raison d'être. Il trouve même cela excellent.

29 mars 2013

Dernière minute

Vers la disparition des internats d'excellence...

Le financement –public – par l'Agence de Cohésion Sociale pour l'Egalité des chances (ACSE) a déjà été divisé par deux : pour les internes relevant de cette Agence, 1000 € au lieu de 2000, ce qui ne couvre plus les frais d'internat. Or, le financement privé du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse (FEJ), abondé par des fondations d'entreprises, ne serait plus assuré pour les internats d'excellence qui, du coup, ne pourront plus monter leurs activités spécifiques. Ils deviennent des internats comme les autres **au lieu d'être des lieux de promotion scolaire et sociale.**

... et de la MGIEN

Nos refondateurs de l'Ecole de la République lui **suppriment sa mission de réinsertion scolaire** et en font un sous secteur de Pôle Emploi en région !

Comme quoi la « République » socialiste, débordante de « principes », comme en témoigne l'affaire CAHUSAC, joue, toujours, au nom du stupide égalitarisme « en faveur » de l'

INEGALITE !